



reana

Réseau des Établissements Agricoles
Nouvelle-Aquitaine



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

La voie Pro : BPA- CS -Titre Pro - CAPa/CAP

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

PARTAGER
FORMER
RÉUSSIR

Formations scolaires,
par apprentissage
ou continues



Finalités

- Se former à des emplois d'ouvriers qualifiés des secteurs professionnels concernés par l'enseignement agricole ;
- Obtenir un premier niveau de certification, se spécialiser professionnellement, poursuivre des études ;
- Réussir son insertion professionnelle dans les filières de la production, des activités hippiques, de l'agroalimentaire, de l'aménagement, du paysage, du conseil vente et des services.

Conditions d'accès

Ces formations peuvent se dérouler **par la voie de l'apprentissage** et l'entrée dans le contrat se fait à partir de 16 ans et jusqu'à 29 ans révolus. (sous conditions)

En CAPa et BPA, les jeunes âgés d'au moins 15 ans et sortant de 3^{ème} peuvent débiter un contrat. L'entrée en CS se fait obligatoirement après l'obtention d'un diplôme de niveau 3.

En **formation scolaire**, seul le CAP agricole se prépare après une classe de 3^{ème} ou sous conditions après une rupture de scolarité. Orientation dans le cadre du dispositif académique Affelnet Post 3^{ème}.

A noter que ces formations peuvent également se préparer sous **statut de stagiaire de la formation professionnelle** ou en **contrat de professionnalisation** (se renseigner auprès des organismes de formation)

Organisation de la formation

La durée des parcours en apprentissage ou de **professionnalisation** est modulable selon la formation :

- contrôle en cours de formation pour l'attribution d'une partie du diplôme ou validation par capitalisation d'unités de certification sur 5 ans maximum.

Formation sur 2 années **en voie scolaire** :

- contrôle en cours de formation pour l'attribution d'une partie du diplôme et épreuves en examen terminal.

Alternance

En apprentissage ou contrat de professionnalisation, le temps annuel de formation alterne les périodes en entreprise et au sein de l'organisme de formation.

En **CAPa/CAP**, il y a en moyenne 12 semaines en centre de formation par année de contrat.

Pour les **BPA/CS/Titre Pro**, cela peut varier selon les organisations pédagogiques, les calendriers d'alternance et le positionnement à l'entrée en formation.

En scolaire en CAPa/CAP, il y a 12 semaines de stages en entreprise sur le cycle des 2 années de formation dont 1 semaine de stage collectif.

LE RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE LA NOUVELLE-AQUITAINE



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

Légende

- Lycées
- Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA)
- Centre de Formation d'Apprentis (CFA)
- CFA et CFPPA
- Établissements rattachés



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

Liberté
Égalité
Fraternité

LA VOIE PROFESSIONNELLE : BPA - CS -Titre Pro - CAPa/CAP

Sites de formation en Nouvelle-Aquitaine

Secteurs professionnels	Spécialités de formation	Type	Sites de formation scolaire	Sites de formation apprentissage
Productions Agricoles	MA (*) Productions animales Porcs Aviculture	CAPa		Périgueux, Dax, Melle
	MA : Productions animales Ruminants	CAPa		Angoulême, Naves, Ahun, Melle, Périgueux, La Réole, Dax, Sainte-Livrade, Hasparren, Montmorillon, Magnac Laval, Limoges, Saint-Yrieix la Perche
	Travaux de la production animale Ruminants - porc et volailles	BPA		Dax
	Travaux de la production animale Ruminants - polyculture, élevage	BPA		Ahun, Villeréal, Melle, Montmorillon
	MA : Productions végétales Arboriculture	CAPa		Périgueux, Saint-Yrieix la Perche
	MA : Productions végétales Horticulture	CAPa	Blanquefort\Le Haillan	Voutezac, Dax, Sainte-Livrade, Limoges
	Travaux des productions horticoles - Spécialité horticulture ornementale et légumière	BPA		Niort
	MA : Productions végétales Grandes Cultures	CAPa		Angoulême, Périgueux, Dax, Jonzac, La Réole, Sainte-Livrade, Montmorillon, Melle
	MA : Productions végétales Viticulture	CAPa		Jonzac, Angoulême, Monbazillac, Libourne, Pugnac, La Réole
	Travaux de la vigne et du vin - Spécialité cave	BPA		La Réole, Pugnac
	Travaux de la conduite et entretien des engins agricoles	BPA		Angoulême, Pugnac, Sainte-Livrade, Bressuire, Montmorillon
	Travaux et machines agricoles utilisation et maintenance	CS		Mugron, Montmorillon, Saint-Yrieix la Perche
	Maritime conchylicole	CAP		La Teste
Aménagement de l'espace et protection de l'environnement	Jardinier paysagiste	CAPa	Blanquefort\Le Haillan Niort	Angoulême, Chadignac, Voutezac, Monbazillac, Blanquefort, La Réole, La Teste, Libourne, Pugnac, Dax, Nérac, Hasparren, Oloron Sainte-Marie, Niort, Thuré, Limoges
	Travaux forestiers	CAPa		Neuvic, Sabres
	Travaux des aménagements paysagers	BPA		Lastresne, Dax, Nérac, Niort, Thuré, Limoges
	Jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés	CS		Neuvic
Services	Services aux personnes et vente en espace rural	CAPa	Naves, Ahun, Monbazillac, Tonneins, Thuré	Ahun, La Teste, Hasparren
Activités Hippiques	Maréchal ferrant	CAPa	Limoges	Limoges
	Palefrenier soigneur	CAPa		Naves, Blanquefort, Villeréal
	Lad cavalier d'entraînement	CAPa	Mont de Marsan	Mont de Marsan
	Animateur d'équitation	Titre Pro		Naves
Transformation Fabrication Restauration	Opérateur en industrie agroalimentaire	CAP		Périgueux
	Chocolatier confiseur	CAP	Surgères	
	Fabricant glacier	CAP		Surgères
	Transformation alimentaires	BPA		Bressuire, Melle
	Restauration collective	CS		Ahun, Périgueux, Poitiers
Autres spécialités	Fleuriste	CAP		Voutezac
	Tonnellerie	CAP		Blanquefort
	Conducteur de pelle hydraulique et chargeuse pelleuse	Titre Pro		Venours
	Maçon en voierie et réseaux divers	Titre Pro		Venours

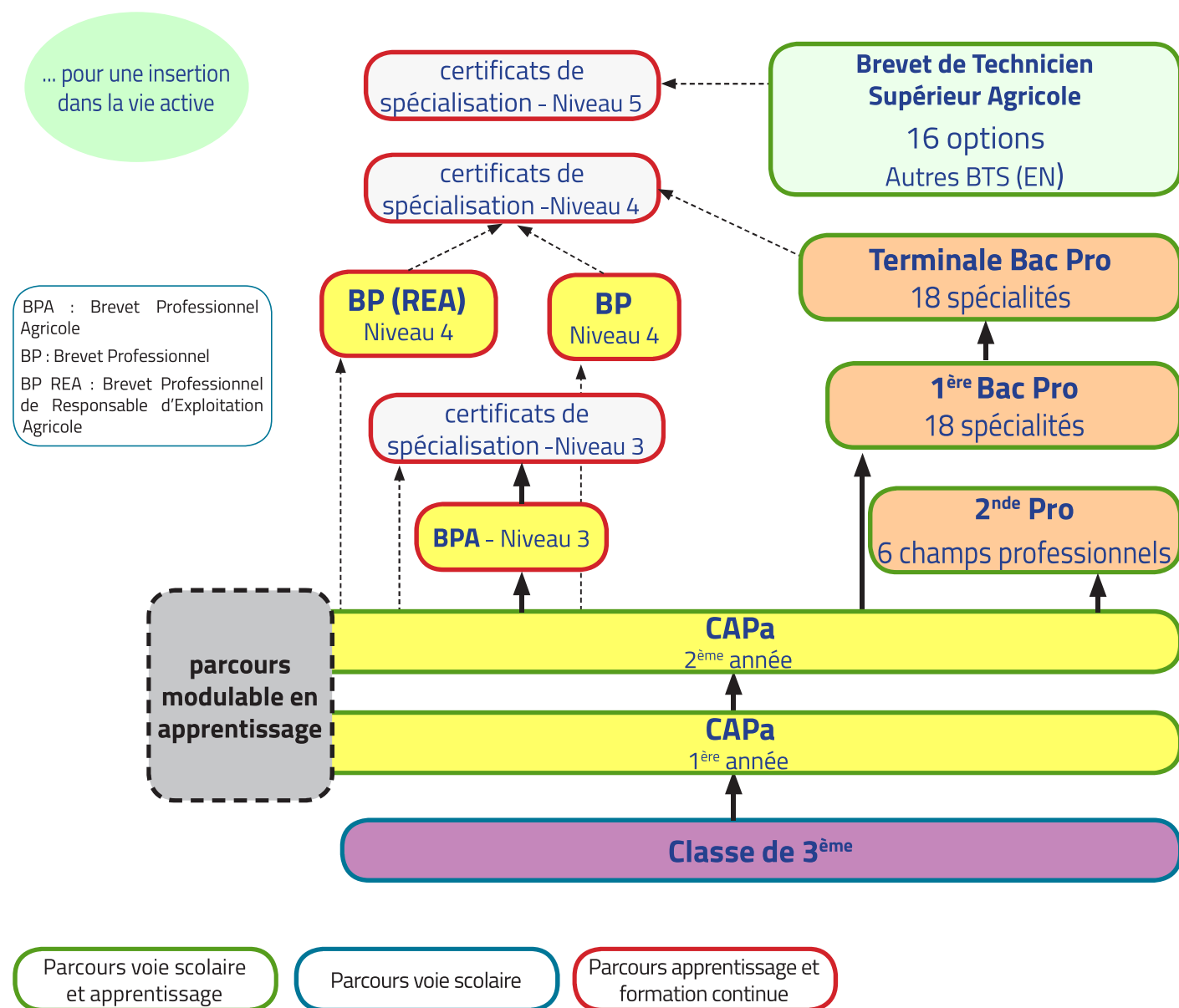
(*)MA : Métiers de l'agriculture

LA VOIE PROFESSIONNELLE : BPA - CS -Titre Pro - CAPa/CAP

Le dispositif de l'apprentissage :

- L'apprenti est salarié d'une entreprise ou d'une collectivité du secteur d'activité concerné avec laquelle a été signé un contrat d'apprentissage ;
- l'apprenti perçoit une rémunération correspondant à un pourcentage du Smic qui évolue selon son âge et l'évolution dans le contrat en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année ;
- l'apprenti bénéficie d'une couverture sociale ;
- l'apprenti reçoit une carte Nationale d'Apprenti lui permettant de bénéficier de réductions ou d'autres avantages.

Des poursuites de formation....



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Nouvelle-Aquitaine
Le Pastel - 22, rue des Pénitents Blancs - CS 13916 - 87039 Limoges Cedex 1 - Tél : 05 55 12 90 00
Site de Bordeaux - 51, rue Kiéser, CS 31387 - 33077 Bordeaux Cedex - Tél : 05 56 00 42 00
Site de Poitiers - 15, rue Arthur Ranc, CS 40537 - 86020 Poitiers Cedex - Tél : 05 49 03 11 00